



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Points-clés du conseil spécialisé pour la filière céréalière du 7 février 2017

Le conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière céréalière, réuni le 7 février 2017 sous la présidence de Rémi Haquin, a fait le point sur le plan d'actions stratégique de la filière céréalière et validé les nouvelles prévisions de FranceAgriMer pour la campagne commerciale 2016/17.

État d'avancement du plan d'actions stratégique de la filière céréalière

Les stratégies de filières ont été élaborées à la demande du Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt fin 2013. Le conseil a fait le point sur l'état d'avancement des différentes mesures du plan d'actions de la filière céréalière pour la période 2015-2017 qui en est la traduction opérationnelle. À ce jour, la plupart des 35 actions prévues dans ce plan ont abouti ou sont en cours de réalisation, en vue de :

- produire plus et mieux ;
- adapter les qualités aux utilisations pour le marché intérieur et à l'exportation ;
- améliorer la résilience des exploitations agricoles par la gestion des risques et la diminution des coûts ;
- permettre aux entreprises du commerce et de l'aval d'assurer leur pérennité et leur développement ;
- améliorer la chaîne logistique ;
- être présent dans le débat public, développer l'attractivité de la filière céréalière et promouvoir les métiers et les produits.

La filière se félicite notamment des avancées du plan protéines blé tendre et de l'élaboration du plan de relance blé dur, destiné à assurer sur le moyen terme la régularité des approvisionnements des entreprises sur le marché intérieur et à l'export.

Le plan d'actions de la filière céréalière s'inscrit en cohérence avec la stratégie nationale pour la bioéconomie

Le développement des nouvelles utilisations de céréales (biomasse, chimie du végétal, biocarburants, bioraffinerie...) est l'une des actions du plan stratégique de la filière céréalière 2015-2017.

Cette action s'inscrit pleinement dans la stratégie nationale bioéconomie annoncée par le Gouvernement le 18 janvier dernier et portée par le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, en collaboration avec les parties prenantes des secteurs publics et privés.

La bioéconomie englobe l'ensemble des activités liées à la production, à l'utilisation et à la transformation de bioressources, destinées à répondre de façon durable aux besoins alimentaires et non alimentaires (énergie, matériaux) de la société et à lui fournir des services écosystémiques. Elle rassemble un éventail de ressources très varié (matière première agricole, coproduits, insectes...) et s'adresse à de nombreux marchés : alimentation, agromatériaux, cosmétique, chimie du végétal, énergie.

C'est aussi, d'ores et déjà, une réalité économique et industrielle en France, solidement ancrée dans les territoires, comme l'a rappelé le Pôle Industries et Agro-Ressources (IAR) devant les membres du conseil spécialisé pour la filière céréalière.

L'adoption de la stratégie nationale en conseil des Ministres le 18 janvier 2017 constitue une première étape dans la mise en œuvre d'une approche concertée sur le sujet, au niveau européen notamment.

Cette initiative a été saluée par le conseil spécialisé pour la filière céréalière qui estime les valorisations alimentaires et non alimentaires des produits agricoles complémentaires, compatibles et non concurrentes.

Campagne commerciale française 2016/17 : actualisation des prévisions

Sur le marché français, les prévisions d'utilisations de **blé tendre** par la meunerie et les fabricants d'aliments du bétail restent inchangées par rapport au mois dernier, à respectivement 4,8 millions de tonnes (Mt) et 5,5 Mt. Les prévisions d'utilisations en amidonnerie sont légèrement ajustées à la baisse à

2,75 Mt (- 50 000 tonnes par rapport au mois dernier), au vu des utilisations depuis le début de la campagne.

Les prévisions de ventes de blé vers nos partenaires européens sont également révisées à la baisse à 6 Mt (- 135 000 tonnes par rapport au mois dernier), au vu des ventes effectives depuis le début de la campagne et de moindres prévisions, à destination notamment de l'Europe du Nord (Belgique, Pays-Bas et Allemagne). À l'inverse, les prévisions d'exportations vers les pays tiers sont une nouvelle fois révisées à la hausse à 4,9 Mt (+ 100 000 tonnes par rapport au mois dernier).

Les prévisions **d'exportations d'orges** vers les pays tiers sont également portées à 1,8 Mt, soit 100 000 tonnes de plus que le mois dernier, au vu des embarquements à fin janvier qui atteignent déjà 1,2 Mt. L'Arabie saoudite, le Maghreb, le Proche et le Moyen-Orient sont les principaux clients de la France, avec quelques ventes réalisées à destination de la Jordanie et du Liban.

Les prévisions de ventes d'orges vers l'Union européenne sont maintenues à près de 2,8 Mt.

Pour plus de lisibilité, les bilans prévisionnels de FranceAgriMer distinguent désormais les ventes de malt vers l'Union européenne et les exportations à destination des pays tiers.

Concernant **le maïs**, les prévisions de collecte sont notablement revues à la baisse à 9,8 Mt (- 0,4 Mt par rapport au mois dernier), ce qui devrait alléger le stock de fin de campagne, en dépit d'une légère diminution des prévisions de ventes vers l'Union européenne, désormais prévues à 4,45 Mt (- 75 000 tonnes par rapport au mois dernier).

Focus sur la filière riz

En France, la production de riz est estimée à 80 000 tonnes en 2016, en baisse par rapport à 2015 en raison de rendements plus faibles. Les surfaces de riz françaises se sont en revanche stabilisées entre 14 000 et 15 000 hectares depuis trois ans, après plusieurs années de repli.

Une étude de FranceAgriMer montre une hausse des coûts de production de la filière rizicole française (+ 10 % entre 2010 et 2015 en euros courants).

Les importations françaises de riz sont attendues en hausse de 10 % pour 2016/17 à plus de 540 000 tonnes, pour couvrir les besoins.

Pour mémoire, la production mondiale de riz s'élève à 485 Mt en 2016/17 alors que les utilisations sont estimées à 483 Mt. D'où une hausse prévisible des stocks mondiaux. Par ailleurs, les cours mondiaux sont orientés à la baisse.

Le Centre Français du Riz, centre de recherche de la filière, est dorénavant adossé à ARVALIS-Institut du végétal et la filière poursuit ses travaux sur la recherche variétale, en s'appuyant sur un conventionnement avec le CIRAD.

Publications économiques de FranceAgriMer : enquête de satisfaction auprès des lecteurs

FranceAgriMer cherche à mieux connaître les lecteurs de ses publications et à mieux répondre à leurs attentes. Merci de prendre quelques minutes pour répondre au questionnaire de satisfaction ci-contre : <http://limesurvey.france.agrimerer.pol.fr/index.php/446655/lang-fr>

Pour en savoir plus, consultez l'ensemble des documents diffusés au conseil spécialisé du 7 février 2017 sur le site internet de FranceAgriMer : <http://www.franceagrimer.fr/filiere-grandes-cultures/Cereales>

Contacts presse : presse@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet Tél. : 01 73 30 22 54

Laurence Gibert-Mesnil Tél. : 01 73 30 34 05

virginie.nicolet@franceagrimer.fr

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr